

## UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie : Paramédicale

Section : Sage-femme

Année : B1

Intitulé de l'UE : Sciences humaines et législatives 2

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse : Place Arthur Van Gehuchten, 4

CP : 1020 Ville : Bruxelles

TEL. : 02/474.56.00

Mail : dominique.janssens@he-ferrer.eu

Nombre d'heures de cours : 20 Nombre de crédits : 2

Niveau du cycle : 1 et période : Q2

Position dans le cursus : bloc 1

Cadre européen de certification : Niveau 6

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

obligatoire

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme**

L'unité d'enseignement Sciences humaines et législatives 2 vise à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences suivantes :

?

1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
2. Assurer une communication professionnelle

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis : néant

Corequis : néant

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Maîtrise de la langue française

Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Par l'activité d'enseignement intitulée «Psychologie 1», l'étudiant sera capable de se sensibiliser à la spécificité de l'approche psychologique de la maladie et du rôle du psychologue à l'hôpital, d'appréhender les rôles spécifiques des infirmières dans le cadre des relations soignant-soigné, de comprendre les mécanismes de la perception individuelle.

A cette fin l'étudiant abordera les éléments suivants :

- Définition de la psychologie scientifique, différents domaines de la psychologie, secteurs d'activités des psychologues.
- Étude de la conduite perceptive.
- Approche des grands stades du développement psychologique.
- Les différentes relations soignant-soigné.
- La notion d'aide et l'analyse de la demande.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Pour chacune des activités d'enseignement, l'enseignement est un enseignement magistral comprenant de nombreux exercices et mises en situation et visant à l'interactivité avec les étudiants.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

L'évaluation est écrite et/ou orale en lien avec les acquis d'apprentissage attendus.

La pondération pour chacune des activités d'enseignement est la suivante :

- Psychologie 1 (2 ECTS)

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

- Construire son projet professionnel
- Utiliser les outils de communication existants
- Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoire et ceux suggérés):

Outils

Les syllabus et power point des différentes activités d'enseignement constituent les outils de référence pour les activités d'enseignement de l'UE

Ressources bibliographiques

Bonino, S., Vivre la maladie. Ces liens qui me rattachent à la vie, Ed. De Boeck, 2007

Bruchon, Sweitzer, Psychologie de la santé : modèles, concepts et méthodes, Dunod, 2002

Coulon A., Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire - Paris Puf - 1997. A.

Frenay M., Noël B., Parmentier Ph., Romainville M., L'étudiant-apprenant - De Boeck Université – 1998

Gilles D., Projet professionnel de l'étudiant : les nouvelles données – ONISEP

Interface Pratique et Recherche en Psychologie de la Santé

[www.iprps.be](http://www.iprps.be) / [WWW.psycho-ressources.com](http://WWW.psycho-ressources.com)